

France/Présidentielle

Fillon inculpé dans l'affaire des emplois fictifs

AFP
Paris/France

C'est la première fois qu'un candidat majeur sous le coup d'une inculpation va se présenter à l'élection présidentielle française.

LE candidat de la droite à la présidentielle française, François Fillon, empêtré depuis des semaines dans les soupçons d'emplois fictifs de son épouse et de ses enfants, a été inculpé hier pour "détournements de fonds publics", à moins de six semaines du premier tour. L'ancien Premier ministre avait lui-même annoncé qu'il était convoqué le 15 mars par les trois juges chargés du dossier. Mais "la mise en examen est intervenue ce matin (hier). L'audition a été avancée pour qu'elle se déroule dans des conditions de sérénité", a déclaré à l'AFP son avocat, Me Antonin Levy. Le candidat conservateur a été inculpé notamment pour "détournement de fonds publics", "recel et complicité d'abus de biens sociaux" et "manquement aux obligations déclaratives à la Haute autorité pour la transparence de la vie publique", a confirmé une source judiciaire

Les juges ont donc estimé qu'il existait des "indices graves et concordants" après plusieurs semaines d'auditions et de perquisitions déclenchées par des soupçons d'emplois fictifs au bénéfice de son épouse Penelope et de ses enfants. François Fillon a plusieurs fois dit que cette inculpation – qui intervient à seulement trois jours de la fin du dépôt officiel des parrainages requis pour tous les candidats à l'élection présidentielle – ne le détournerait pas de sa course vers l'Élysée, revenant ainsi sur sa promesse initiale de se retirer en cas d'ennuis judiciaires. C'est la première fois qu'un candidat majeur sous le coup d'une inculpation va se présenter à l'élection présidentielle française. M. Fillon, qui a dénoncé "une chasse à l'homme", a continué à mener campagne en essayant de recentrer le débat sur son programme politique. Lors d'une rencontre hier après-midi avec les chasseurs, il a tout juste déploré dans son discours que les "balles volent bas" dans la campagne et affirmé que cela ne lui déplaisait pas d'être "au côté de vrais chasseurs". L'emploi de son épouse Pénélope comme assistante parlementaire – de 1986 à



Photo : AFP

C'est avec le poids d'une mise en examen sur les épaules que le candidat de la droite François Fillon va poursuivre sa campagne en vue de la présidentielle.

2013 avec des interruptions –, révélé fin janvier par l'hebdomadaire satirique Le Canard enchaîné, est au cœur de ce dossier qui focalise depuis des semaines l'attention des médias et de l'opinion, occultant les enjeux du scrutin organisé les 23 avril et 7 mai. "DESORDRE" • Si la pratique d'employer des membres de sa famille en France, le soupçon d'emploi fictif et les sommes totales en jeu (680 000 euros – 445,4 millions de francs – nets, soit 3 600 euros – 2,3 millions de francs – mensuels) issus notamment de deniers publics ont durement écorné l'image du candidat qui s'était présenté en champion de la morale en politique au

début de la campagne. D'autant que des révélations se sont encore succédées ces derniers jours : le Journal du Dimanche a écrit que des factures de plusieurs milliers d'euros de l'homme politique chez un tailleur parisien du groupe de luxe Berluti (LVMH) avaient été réglées par un homme d'affaires à l'identité non révélée. Hier, le journal Le Parisien a par ailleurs révélé que les deux enfants de M. Fillon, eux-aussi employés (entre 2005 et 2007) comme assistants parlementaires par le candidat et également soupçonnés d'emplois fictifs, ont rétrogradé une grande partie de leurs salaires à leurs parents. Ses enfants, Marie et Charles, ont confirmé avoir "remboursé" des fonds avancés

à l'une pour son mariage, à l'autre pour son logement. Depuis le début du feuilleton, le candidat de la droite a subi plusieurs défections – son porte-parole et son directeur de campagne notamment – et sa candidature a été un moment durement remise en cause dans son propre camp avant qu'un rassemblement réunissant plusieurs dizaines de ses partisans à Paris lui permette de reprendre la main. Son parti, Les Républicains, lui a finalement réitéré un soutien clair la semaine dernière mais l'affaire continue de le fragiliser. Crédité de 20% des intentions de vote, derrière la candidate d'extrême droite, Marine Le Pen, en tête avec 27%, et le centriste Emmanuel Macron du mouvement "En marche" (24%), selon un sondage publié hier, M. Fillon serait éliminé à l'issue du premier tour du scrutin. "Compte tenu du désordre dans cette campagne, les choses se cristalliseront dans les derniers jours, dans la dernière semaine quasiment (...), au moment où les Français ont le sentiment qu'ils ont une responsabilité en mettant un bulletin dans l'urne", a lui-même estimé François Fillon lors d'un débat lundi soir.

Turquie-Pays-Bas/Crise diplomatique Ankara s'en prend aussi à l'UE

AFP
Istanbul/Turquie

Outre des sanctions à l'encontre de La Haye, la Turquie accuse l'Union européenne de parti pris.

LA Turquie se montrait hier intraitable dans la crise avec les Pays-Bas en annonçant des sanctions diplomatiques contre ce pays et en accusant l'Union européenne de parti pris dans la brouille au sujet de meetings pro-Erdogan en Europe. Après avoir concentré leurs attaques sur les Pays-Bas pour avoir empêché des ministres turcs de participer à des rassemblements électoraux sur leur sol, les responsables turcs s'en sont pris aux responsables européens ayant exprimé leur solidarité avec La Haye face aux accusations de "nazisme" et de "fascisme" proférées par le président Recep Tayyip Erdogan. Ainsi, l'UE a été accusée hier par le ministère turc des Affaires étrangères d'alimenter "la xénophobie et les sentiments anti-turcs" pour avoir enjoint Ankara la veille de "s'abstenir de toute déclaration excessive". Le ministère turc a estimé

dans un communiqué que la déclaration de l'UE "n'a pas de valeur", regrettant qu'elle ait été adressée à Ankara "et non pas aux pays qui portent la responsabilité de la situation actuelle en violant les conventions diplomatiques" en empêchant la participation de responsables turcs à des meetings électoraux sur leur sol. L'Allemagne, dont la chancelière Angela Merkel, a exprimé sa solidarité avec son homologue néerlandais Mark Rutte dans le bras de fer avec Ankara, a aussi essuyé lundi soir les foudres de M. Erdogan qui a repris l'accusation de "nazisme" qu'il avait pour la première fois lancée le 5 mars après l'annulation de meeting électoraux par des villes allemandes. M. Erdogan s'en est aussi pris personnellement à Mme Merkel, l'accusant de "soutenir les terroristes", l'Allemagne abritant selon lui des militants de la cause kurde et des putschistes présumés impliqués dans le coup d'Etat avorté du 15 juillet en Turquie. Mme Merkel a jugé ces propos "aberrants". "La chancelière n'a pas l'intention de participer à un concours de provocations", a déclaré son porte-parole Steffen Seibert. **SANCTIONS DIPLOMA-**



Photo : AFP

Un peu plus d'un mois après une rencontre à Ankara plutôt cordiale, c'est en des termes extrêmement durs que le président turc Recep Tayyip Erdogan s'en est pris à la chancelière allemande Angela Merkel et à son pays.

TIQUES • "Les mouvements anti-immigration, xénophobes et racistes façonnent d'une manière croissante les politiques européennes. Au lieu d'offrir une perspective différente, les hommes politiques européens succombent à ce populisme raciste et anti-islam qui sappe les valeurs démocratiques", a écrit hier le porte-parole de M. Erdogan, Ibrahim Kalin, dans une tribune de presse reflétant l'état d'esprit actuel d'Ankara. La crise avec les Pays-Bas est survenue quelques jours avant les élections législatives qui y sont prévues ce mercredi et où le parti du député islamophobe Geert Wilders est donné en deuxième place par les sondages. Après avoir agité pendant

trois jours la menace de "sanctions" contre la Haye, les autorités turques sont passées à l'acte lundi soir en annonçant une série de mesures. le vice-Premier ministre turc Numan Kurtulmus a ainsi fait savoir que l'ambassadeur néerlandais à Ankara Kees Cornelis van Rij, actuellement à l'étranger, ne serait pas autorisé à revenir en Turquie. Il a aussi annoncé la suspension "des relations au plus haut niveau" et les rencontres prévues au niveau ministériel. Ces mesures resteront en place "tant que les Pays-Bas n'auront pas réparé les torts qu'ils ont commis", ajouté le responsable turc. Il a précisé que la Turquie souhaitait une enquête sur

les événements des derniers jours, dont le recours à la police montée et à des chiens pour rétablir l'ordre après une manifestation devant le consulat turc à Rotterdam (centre des Pays-Bas). Dans ce contexte extrêmement tendu, les Pays-Bas ont appelé lundi leurs ressortissants en Turquie à rester "vigilants", après un week-end marqué par des manifestations devant les représentations diplomatiques néerlandaises en Turquie. En dépit de fréquentes frictions, Ankara reste un partenaire stratégique de l'UE, notamment dans la gestion de l'afflux de migrants vers l'Europe. Mais à la lumière de la crise actuelle, le ministre turc des Affaires européennes Omer Celik a évoqué lundi un "réexamen" du pacte sur la lutte contre l'immigration conclu il y a un an avec l'Europe. La diaspora turque en Europe est estimée à plus de quatre millions de personnes dont près de 2,5 ont le droit de vote dans les scrutins turcs. Leurs voix sont particulièrement convoitées par Ankara en vue du référendum du 16 avril sur les renforcements des pouvoirs du président Erdogan et dont l'issue s'annonce serrée.

L'Afrique en bref

• Côte d'Ivoire/Justice. Le procureur accuse les avocats de Simone Gbagbo. Le procureur général ivoirien Aly Yéo a accusé hier les avocats de Simone Gbagbo de vouloir saboter le procès de l'expatriée de Côte d'Ivoire, jugée pour des crimes contre l'humanité commis pendant la crise post-électorale de 2010-2011.

• Libye/Conflit. Haftar : offensive vers l'est



Photo : AFP

Les troupes loyales au maréchal Khalifa Haftar, l'homme fort des autorités de l'est de la Libye, ont lancé hier une large offensive pour reprendre deux importants sites pétroliers contrôlés par des groupes armés rivaux. Dans le même temps éclataient à Tripoli des affrontements entre groupes armés.

• Maroc/Justice. Reprise du procès de Salé. Le procès des 24 accusées dans le cadre de l'affaire "Gdem Izik" a repris, lundi, à Salé, près de Rabat. Ces personnes sont accusées du meurtre de 11 membres des forces de l'ordre, courant novembre 2010, lors du démantèlement du camp éponyme aux environs de Laâyoune.

• Niger/Procès. Un an de prison contre Hama Amadou. Le principal opposant nigérien Hama Amadou, deuxième de la présidentielle de 2016, a été condamné lundi soir par la Cour d'appel de Niamey à un an de prison ferme pour son implication dans un trafic international de bébés.

A travers le monde

• Corée du Sud/Corruption. L'ex-président va être convoquée par le parquet. Le parquet sud-coréen a annoncé hier qu'il allait convoquer l'ex-présidente Park Geun-Hye, dont la destitution vient d'être validée par la plus haute instance judiciaire à la suite d'un méga scandale de corruption, pour l'entendre en tant que suspecte.

• Proche-Orient/Conflit. L'administration Trump en mission exploratoire. L'administration Trump fait de premiers pas prudents sur le terrain du conflit israélo-palestinien avec la mission de l'envoyé américain Jason Greenblatt qui vise à explorer les possibilités de ranimer l'effort de paix moribond.